

EXTRAIT DES REGISTRES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CALCE

Mardi 1^{er} Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq le premier avril à 18 heures 00 les membres du Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents : Bruno VALIENTE, Giuditta MARCO, Mireille RULLAUD, Daniel SENIE, Claire OUSTAILLER, Séverin BARIOZ, Laura BARIATTI,

Absents : Guillaume VIDAL, Marianna BALTAZAR, Jean-Louis PELLISER, Stéphane LOISEL

Secrétaire de séance : Mireille RULLAUD

Date de convocation du conseil municipal le 27.03.2025

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 07

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents ou représentés ayant délibérés : 07

Délibération n° 4/2025 – N ° 01042025_04

OBJET : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions aux associations pour l'année 2025, compte tenu des requêtes formulées au cours de l'année et des dossiers complets de demandes transmis par les diverses associations, les subventions suivantes :

Associations	Subvention allouée
ACCA Calce	3 000 €
Jurassic Calce	2 500 €
San Pau	5 000 € activité théâtrale
La Bressola	1500 €
Sapeurs-Pompiers de Baixas	1 000 €
Vaincre la Mucoviscidose	150 €
Les Resto du Cœur	150 €
La Croix rouge	150 €
Parkinson 66	150 €

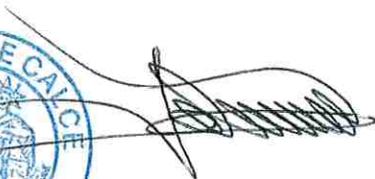
La ligue contre le Cancer	150 €
Zest	150 €
Les aidants de la S.O.A	150 €
A.D.M.R (handicap)	150 €
Cercle assoc. Urgences et SAMU 66	150 €
Coop Ecole maternelle de BAIXAS	300 €
Coop. Ecole primaire de BAIXAS	300 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **décide** d'attribuer à l'**unanimité** de ses membres présents ou représentés, les subventions susnommées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE




BRUNO VALIENTE